

**La 75e Assemblée générale annuelle de l'ATAC et le Salon des exposants
15 au 17 novembre 2009
Hôtel Hilton et le Centre des congrès de Québec**

ÊTES-VOUS INSCRIT? L'inscription en ligne fermera le vendredi 13 novembre à midi et inscription par télécopieur se terminera le jeudi 12 novembre à midi. Inscrivez-vous dès aujourd'hui au <http://www.atac.ca/en/events/agm/index.html>.

Faites vos réservations dès maintenant au Hilton de Québec –1-800-447-2411 et mentionnez le bloc de l'ATAC – en demeurant à l'hôtel hôte vous contribuez directement au financement de l'Assemblée générale annuelle de l'ATAC et de son Salon des exposants, en lui permettant de rencontrer ses obligations.

Les sujets de discussion des ateliers et de la plénière sont maintenant affichés sur notre site internet au http://www.atac.ca/en/files1/2009_ATAC_%20Program_%20Schedule_fre.pdf.

Pour de l'information concernant les commandites et le Salon des exposants, SVP communiquez par courriel avec Debbie Simpson au atac@atac.ca

Joignez-vous à nous pour célébrer le 75e anniversaire de l'ATAC!

Merci à nos commanditaires inscrits à ce jour

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA), Aéroport international Jean-Lesage de Québec, AON, Aveos Fleet Performance, Avions commerciaux Bombardier, Canadian Aircraft Insurance Group, CQFA-CEGEP de Chicoutimi, Emond Harnden, ExelTech Aerospace, Gowling Lafleur Henderson LLP, L-3 Electronic Systems, le Groupe Matrix, Mechtronix, Moncton Flight College, NAV CANADA, Saab Aircraft Leasing, Seneca College, Sennheiser (Canada), Sky Wings Aviation Academy, Sun Life Financial et Transports Québec

Une visite à Vancouver

Récemment, j'ai passé trois formidables journées à visiter des membres de l'ATAC de la région de Vancouver ainsi que d'autres entreprises de transport aérien. Ce court voyage m'a laissé une impression impérissable à bien des égards, mais deux choses se sont démarquées. Premièrement, c'est le rôle de premier plan qu'occupe le transport aérien en Colombie-Britannique. Les déplacements aériens sont un mode de vie dans cette communauté qui héberge de nombreux transporteurs aériens fort dynamiques. Une partie de moi-même m'incitait à m'y installer et me joindre à cette vibrante communauté.

Le principal message que m'ont transmis le plus souvent les exploitants de transporteurs aériens concerne les retombées néfastes des mesures de sécurité mises en place pour les Jeux olympiques d'hiver 2010. Depuis plus de deux ans l'ATAC s'est impliquée dans le comité consultatif sur la sûreté olympique et a toujours préconisé des mesures raisonnables. Depuis les six derniers mois nous nous sommes heurtés à la position immuable des autorités qui sanctionnent des mesures de sûreté quasi illimitées, au détriment des transporteurs de la C.-B. L'ATAC propose une indemnisation pour les importantes pertes financières encourues dues aux mesures de sûreté. Mon séjour à Vancouver a renforcé ma détermination d'obtenir cette compensation pour les transporteurs aériens. Il semble évident aujourd'hui que ces mesures ne seront pas assouplies pour permettre aux transporteurs aériens et aux écoles de pilotage de continuer à opérer normalement durant les six à huit semaines d'activités reliées aux Jeux olympiques.

Dernièrement l'ATAC a rencontré les plus hautes autorités à Ottawa en matière de sûreté pour en discuter. Nous nous attendons à ce que notre requête pour une compensation financière raisonnable pour les transporteurs aériens et les écoles de pilotage soit favorablement reçue. Il existe des précédents récents pour une telle compensation et le gouvernement doit assumer sa responsabilité dans cette affaire.

John McKenna, Président et chef de la direction, jmckenna@atac.ca

Les É.-U. annoncent une hausse des frais d'utilisation pour l'APHIS

Le département de l'Agriculture des États-Unis (APHIS) a annoncé les hausses suivantes des frais d'utilisation qui entreront en vigueur le 1er novembre 2009:

- Les frais d'utilisation pour passagers de vols internationaux passeront de \$5 à \$5.50
- Les frais d'utilisation des avions commerciaux grimperont de \$70.75 à \$78.

L'ATAC a retenu les services d'un avocat de Washington pour contester ces hausses.

La question des vols nolisés de clubs sportifs professionnels vers les É.-U.

Suite à une intervention importante du gouvernement du Canada, Air Canada Jetz bénéficiera d'un répit de l'interdiction sur ses vols vers les É.-U., une suspension du moins provisoire. Cette interdiction était en réaction aux révélations d'une enquête menée par le département des Transports des États-Unis qui signalait la possibilité d'infractions aux règlements sur le cabotage.

Ce litige pourrait affecter d'autres exploitants aériens canadiens transportant des équipes sportives vers et à travers les É.-U. Cependant, cette question n'est toujours pas résolue et l'ATAC demeure vigilant quant à ce dossier.

Michael Skrobica, VP, Affaires monétaires de l'industrie, mikes@atac.ca

De nouveaux règlements IFR proposés

L'ATAC participe à une consultation sur les modifications au règlement proposées par Transports Canada sur la révision des exigences pour le renouvellement de la qualification de vol aux instruments. En introduisant l'option de *récence* à la vérification de compétence pour le vol aux instruments (IPC), le risque relié à la suppression de la date d'échéance sur la validation du certificat de qualification de vol aux instruments serait mitigé. Le IPC assurera que la qualification de la compétence pour le vol aux instruments continue d'être vérifiée aux deux ans par une autorité compétente. Ces modifications ont été présentées au CCRAC le 2 novembre 2009. L'ATAC y représentait ses membres. SVP envoyez-nous vos commentaires en les adressant à wgouveia@atac.ca

Le financement d'Opportunités mondiales pour les associations (GOA) approuvé pour le projet Opportunités Inde

Le projet Opportunités Inde de l'ATAC a reçu la confirmation du soutien financier GOA de la Phase III par le Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada. La Phase III de ce projet a été réorientée et, plutôt que d'accueillir une délégation indienne au Canada, elle devient une mission extérieure vers l'Inde prévue au printemps 2010, où les écoles de pilotage canadiennes rencontreront des représentants et exploitants de compagnies aériennes indiennes ainsi que des fournisseurs de services de formation.

Wayne Gouveia, VP, Aviation commerciale générale, wgouveia@atac.ca

Le programme des Cadets de l'air

La période d'inscription pour les soumissions pour 2010 *Air Cadet Power Pilot Scholarship Program* est maintenant terminée et 16 écoles de formations, membres de l'ATAC ont fait part de leur intérêt au ministère de la Défense nationale. Les inspections des sites et les évaluations comparatives ont débuté partout au Canada. L'ATAC se penchera sur la rédaction du contrat 2010 durant les prochains mois.